

Cécile

Alpes de Haute Provence

Arboricultrice

Racontez-nous votre installation :

L'ADEAR m'a soutenu pour mon installation, en écoutant mon projet et en me présentant à d'autres jeunes qui m'ont apporté des éclairages sur leur installation

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

Les rendez-vous avec l'ADEAR m'ont permis de cadrer mon projet et d'avoir confiance dans mon installation. Et ainsi que mon projet d'installation survive au premier rendez vous à la Chambre d'agriculture : au Point Accueil Installation, mon projet a été décrédibilisé en donnant de fausses informations, à savoir "moins de 15ha? ce n'est pas la peine de s'installer". Cette réponse est fausse : en arboriculture irriguée il est inscrit dans le département que 3,5 ha suffisent.

Je m'installe avec 5 ha, avec transformation, dont 3ha en oliviers centenaires, autant dire que mon projet fonctionne économiquement parlant.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

Les pratiques sont « soutenantes », les conseillers compétents avec une vraie volonté que de jeunes paysans s'installent.

L'agriculture est en crise, il y a moins d'installation que de départ à la retraite, si nous voulons renouveler la profession, il est nécessaire de donner les moyens à des structures comme l'ADEAR qui vienne palier aux défaillances de l'État et des institutions semi étatiques comme la chambre d'agriculture qui bizarrement ne favorisent pas et ne soutiennent pas les installations.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Oui, grâce à la confiance accordée à mon projet et aux outils de calcul de plan d'entreprise.